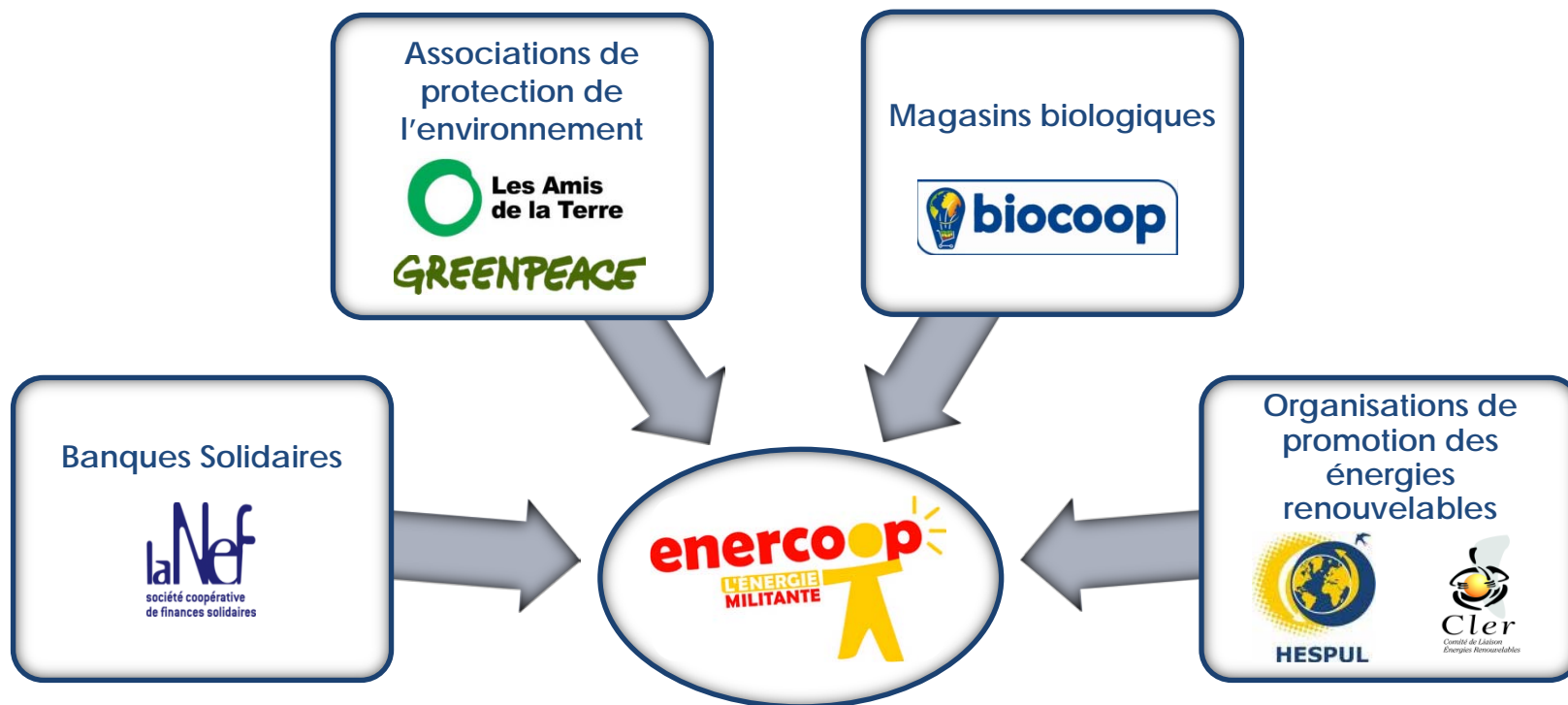




Enercoop :
coopérative
d'électricité verte
et locale

L'Origine d'Enercoop



Coopérative de production et de fourniture d'électricité

ENSEMBLE POUR
UNE ÉNERGIE
CITOYENNE



Le projet d'Enercoop



OBJECTIF >

Créer un fournisseur écologique et citoyen d'électricité.

VISION >

Assurer à tous un accès à une énergie propre à un prix abordable et stable.

PRINCIPES >

- Promouvoir les renouvelables et les économies d'énergies
- Se structurer en coopérative à but non lucratif
- Relocaliser et se réappropriier le secteur de l'énergie.



Un fournisseur 100% renouvelables



Électricité 100% verte



Éolien



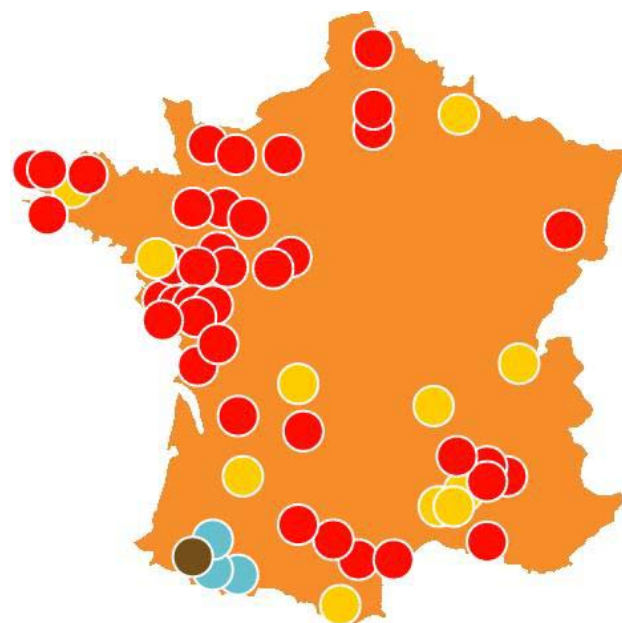
Biomasse



Hydroélectricité



Photovoltaïque



- Photovoltaïque
- Eolien
- Hydraulique
- Biogaz



ENSEMBLE POUR
UNE ÉNERGIE
CITOYENNE

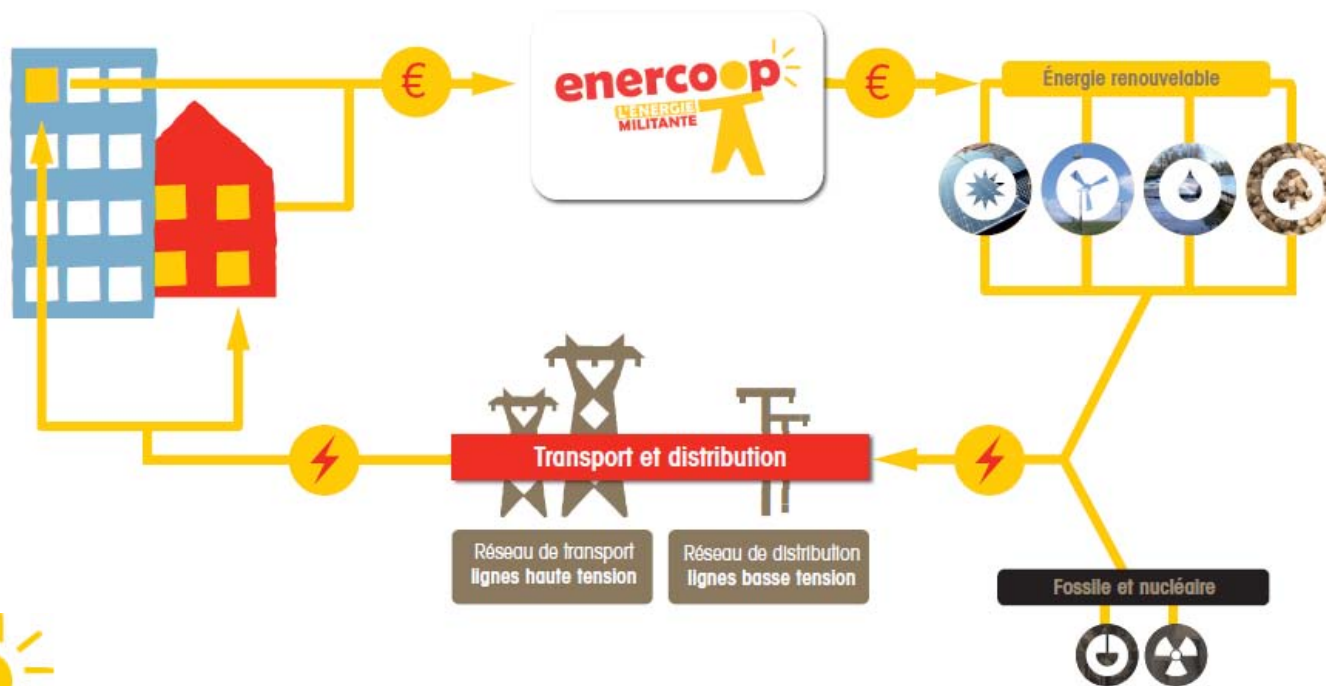


Comment ça marche ?

Du producteur au consommateur

un lien direct

www.enercoop.fr



Un statut coopératif



> Le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif

- Principe coopératif : une personne = une voix
- Intérêt collectif reconnu par décision préfectorale
- But non-lucratif : pas de plus-value sur le capital, bénéfices majoritairement affectés aux réserves impartageables, rendement limité du capital, écart salarial plafonné...
- Multisociétariat : producteurs, consommateurs, bénévoles, associations, entreprises... n'ayant *a priori* pas les mêmes intérêts sont rassemblés dans une même structure et poursuivent ensemble des buts communs
 - Possibilité pour les collectivités territoriales de s'associer à la démarche en participant au capital
 - *Précisions complémentaires :*
Enercoop agréée *Entreprise Solidaire*
Label clair'énergie



Un développement par des structures régionales



- > Faire un pas vers la relocalisation du système énergétique
 - par la création d'une structure ancrée sur le territoire régional
- Date de création Enercoop Rhône-Alpes : juin 2010
- > Créer un lien de proximité
 - Entre producteurs et consommateurs
 - Entre sociétaires et partenaires de la SCIC
- > Faciliter la communication
 - Auprès des relais d'opinion (presse locale, monde associatif et ESS...)
 - Vers les consommateurs et les producteurs d'énergie renouvelable
- > Inciter les collectivités locales à s'impliquer dans l'énergie
 - Le capital des SCIC peut ouvert (à hauteur maximum de 20%) aux collectivités locales, qui sont des acteurs majeurs de la transition énergétique.



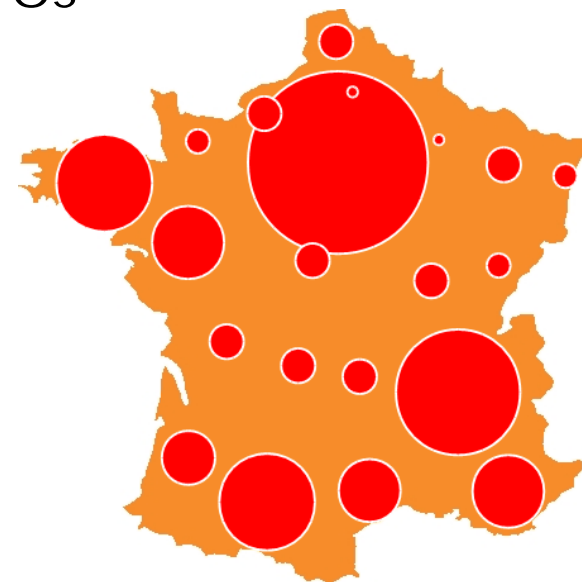
Enercoop en chiffres



7000 consommateurs dont 1000 pros

- 4000 sociétaires
- 50 producteurs
- 5^e fournisseur national !

- 4 SCIC régionales
- En Rhône-Alpes :
 - 1000 consommateurs
 - 10 producteurs
 - Bientôt 2 sites de production (hydro et éolien)



Nos Partenaires régionaux



> Ils ont créé Enercoop Rhône-Alpes :



> Ils soutiennent Enercoop Rhône-Alpes :



ENSEMBLE POUR
UNE ÉNERGIE
CITOYENNE



Merci de votre attention



> Enercoop Rhône-Alpes :

Hôtel d'activité Artis,
13 rue Abbé Vincent
38600 Fontaine
Tel : 04 56 40 04 20
Fax : 04 56 40 04 29



www.enercoop-rhone-alpes.fr

Tel: 04 56 40 04 20

Courriel : contact@enercoop-rhone-alpes.fr

ENSEMBLE POUR
UNE ÉNERGIE
CITOYENNE

